

Formation en Alternance

Niveau 6
(Bac+3)

Code RNCP : 29441



Par APPRENTISSAGE / en
CONTRAT DE
PROFESSIONNALISATION
ou par VAE

Titre Professionnel **DISTRIMANAGER** Responsable de centre de Profit en Distribution



OPTIONS FILIERE :

FPA - FOURNITURES ET
PRODUITS AGRICOLES



Objectifs

Acquérir progressivement les compétences afin d'être capable :

- De gérer commercialement un centre de profit.
- De manager tout ou partie de l'équipe.
- D'analyser les indicateurs économiques de son rayon afin de mettre en place les actions nécessaires à son développement.
- D'actualiser en permanence ses connaissances des produits et de leur marché.

Public

Par apprentissage ou en contrat de professionnalisation :

Toute personne titulaire d'un BTS, DUT, Licence II ou d'une équivalence de niveau 5.

Porteur d'un projet professionnel et ayant une sensibilité au métier du commerce.

Entreprises d'accueil

Selon l'emploi choisi :

- Industries de transformation, de traitement.
- Centres d'approvisionnement, Silos et sites d'entreposage
- Coopératives agricoles, Négoces agricoles.
- Fournisseurs de matériel agricole

Organisation de l'alternance

- Formation accessible :
 - En contrat d'apprentissage.
 - En contrat de professionnalisation.
- Durée : 630 heures de formation (18 semaines) sur 1 année.
- Alternance : 1 à 2 semaines en centre de formation / 2 à 7 semaines en entreprise (voir planning).

Formation Théorique

- Informatique.
- Langue vivante appliquée au travers d'un voyage à l'étranger.
- Management des Ressources humaines.
- Commerce et stratégie commerciale.
- Gestion et analyse des indicateurs économiques.
- Economie de filière et technologie produits selon option choisie.

Formation Pratique

- Méthodologie et conduite de projets (Mémoire professionnel)
- Diagnostic commercial, économique, RH et qualitatif
- Conduite d'une animation commerciale.
- Organisation d'une réunion d'équipe.
- Etude de la filière sur une famille de produits.
- Audit de centre de profit.

Validation

Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 6 Bac + 3 obtenu à l'issue de CCF (Contrôle continu en formation) pour 50% et de la validation d'un examen en fin de cycle pour 50%.

Validation : obtenir une moyenne générale de plus de 10/20 et avoir un minimum de 10/20 par domaines de compétence.

Statut & Rémunération

- En contrat d'apprentissage ou contrat pro : L'alternant a un statut de salarié
- En apprentissage, la rémunération est fixée en fonction (sauf accord de branche plus favorable au salarié) :
 - de l'âge et correspond à un pourcentage du SMIC ou *SMC (Salaire Minimum Conventionnel) si plus favorable
 - de l'année d'exécution du contrat d'apprentissage

Age	16/17 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et plus
1^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC *	100% du SMIC *
2^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMC	61% du SMIC *	100% du SMIC *
3^{ème} année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC *	100% du SMIC *

Le montant de rémunération nette correspond au montant de rémunération brute (pas de charge salariale).

- En contrat de professionnalisation, la rémunération est fixée en fonction (sauf accord de branche plus favorable au salarié) :
 - de l'âge et correspond à un pourcentage du SMIC ou SMC*.
 - du niveau de formation ou de qualification avant le contrat de professionnalisation *(+10 points si l'apprenant est titulaire du BAC ou équivalent)

Age	16/20 ans	21/25 ans	26 ans et plus
Taux	55% du SMIC*	70% du SMIC*	100% du SMIC *

Rémunération minimale hors accord conventionnel de branche ou d'entreprise

Débouchés professionnels

- Responsable de silo.
- Technico-commercial en agrofournitures.
- Technico-commercial en agroéquipements.
- Gestionnaire de centre évolutif.

Nos coordonnées



Institut Charles Quentin, Centre de Formation Continue et d'Apprentissage
1, rue Sabatier - 60350 PIERREFONDS

Mail : cfca@charlesquentin.com Site : www.charlesquentin.com

Tél : 03-44-42-79-94 Fax : 03-44-42-44-85



N° Déclaration d'activité n° 22 60 00829 60 Préfecture de Picardie